

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Soutenir l'**élaboration de politiques locales** visant à adapter le territoire aux **changements climatiques**
- Soutenir les **acteurs du territoire** dans leurs actions d'adaptation aux changements climatiques
- **Sensibiliser la population locale**



LES ACTIONS FINANCÉES

- Études et diagnostics portant sur la vulnérabilité du territoire au regard des changements climatiques
- Opérations de recueils de données à portée environnementale et écologique
- Soutien aux actions de sensibilisation à la transition écologique et énergétique
- Développement d'écopâturages
- Investissements portant sur la vulnérabilité du territoire au regard des changements climatiques
- Aménagement et mise en valeur des zones humides pour leur sauvegarde et développement : terrassement, plantations, clôtures signalétiques
- Plantations participatives de haies, d'aménagements pour la faune et la micro faune
- Création d'îlots de fraîcheur : opérations de désimperméabilisation, de plantation, d'aménagement hydraulique
- Création d'aire terrestre ou marine éducative labellisée
- Projets pédagogiques portés par les établissements scolaires relatifs à la préservation de la biodiversité
- Actions pour la labellisation « village étoilé »
- Recherches scientifiques menées par des acteurs académiques relatives aux mesures d'adaptation du territoire aux changements climatiques ou à la préservation de la biodiversité
- Voyages d'études en milieu scolaire en lien avec l'étude de mesures d'adaptation du territoire aux changements climatiques ou à la préservation de la biodiversité
- Désimperméabilisation d'espaces publics ou de cours d'écoles, ou végétalisation de toitures



BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Syndicats mixtes
EPCI/Communes
Établissements publics
Parc Naturel Régional

Associations loi 1901
Organismes /
Exploitants agricoles

Entreprises artisanales,
commerciales et de services
Fondations
Organismes de formation



LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION

Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % Plancher d'aides : 3 000 €

Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % Plancher d'aides : 5 000 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.



LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects** calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location** de salle, de transport, de matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes** : interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage
- **Coût d'études**, évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre, de paysagistes
- **Acquisition de logiciels** informatiques et acquisition de brevets, licences
- **Communication : frais de conception** : plaques, panneaux, enseignes, guides, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, système d'informations, petits objets publicitaires personnalisés

DÉPENSES MATÉRIELLES

- **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables
- **Achat de matériels pédagogiques** destinés à l'étude des changements climatiques ou de la biodiversité
- **Aménagements extérieurs** : mobiliers, clôtures y compris électrifiées, portails, abreuvoirs, abris, nichoirs, hôtels à insectes, cabanes à hérissons, plantation d'arbres, de fruitiers et de haies, serres et tunnels, structures et bâches, systèmes d'irrigation ; poteaux, potelets, candélabres, bornes d'éclairage autonomes
- **Équipements d'observations** : serres, loupes, microscopes, pinces, télescopes, cadrans solaires, jumelles
- **Outils de jardinage** manuels ou mécaniques non motorisés
- **Travaux de terrassement**
- **Travaux de dépose ou de déconstruction de l'existant**
- **Travaux de plantation** (préparation des sols, réalisation des trous et fosses, plantation, fumure, paillage, pose de tuteurs), aménagements paysagers ou de toiture végétale, de systèmes de récupération d'eau (cuves, kit de raccordement, tuyaux, pompes, robinetterie)
- **Installation de systèmes de production d'énergies renouvelables**
- **Communication** : réalisation, édition, impression, diffusion et/ou pose de signalétiques : plaques, panneaux, affiches, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos